

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

BREVET DES METIERS D'ART

SESSION 2024

HISTOIRE – GEOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 1/9 |

- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

| Parties | Exercices | Principales compétences évaluées |
|---|--|---|
| Première partie (histoire ou géographie) / 6 points | Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie | - maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'approprier les notions ; |
| Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points | Questions sur documents | - s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République. |
| Troisième partie (EMC) /6 points | Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire | - construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République. |

Première partie : Histoire (6 points)

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères chronologiques (3 points)

Question 1 : datez les événements suivants :

- Création du baccalauréat professionnel.
- Lois Auroux sur le droit du travail.
- Droit de vote à 18 ans.

Réponse attendue :

- 1985 : création du baccalauréat professionnel
- 1982 : lois Auroux sur le droit du travail
- 1974 : droit de vote à 18 ans

Question 2 : définissez la notion de démocratie sociale.

Réponse possible : la démocratie sociale est une forme de gouvernement qui établit une relation plus affirmée entre l'État et les partenaires sociaux (employeurs et employés) et qui aboutit à la construction d'une « citoyenneté » sociale.

Éléments de valorisation :

- Tout exemple mobilisé pour illustrer la définition : par exemple, l'ordonnance de 1945 créant les comités d'entreprises.
- Toute mention pertinente de la notion d'État-providence.
- Toute référence à la période 1944-46 au cours de laquelle s'affirme la démocratie sociale.
- Toute idée relative aux syndicats, au paritarisme, aux négociations collectives (salaires, temps de travail)...

Thème 1 : Le jeu des puissances dans les relations internationales depuis 1945

Compétence évaluée : S'approprier les démarches historiques (3 points)

Question 3 : justifiez l'affirmation suivante : « La chute du mur de Berlin marque un tournant dans les relations internationales depuis 1945. »

Réponse possible : le chute du mur de Berlin en 1989 précipite la fin du rideau de fer et ouvre une période qui aboutit à l'implosion de l'URSS et à la fin de la guerre froide en 1991.

Éléments de valorisation :

- Date précise de l'événement : dans la nuit du 9 au 10 novembre 1989 ;
- Toute précision qui explicite le déroulement des événements ;
- Mention de la réunification de l'Allemagne en 1990 ;
- Toute idée relative à l'hyperpuissance des États-Unis.

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 3/9 |

Question 4 : expliquez le rôle de la propagande pendant la Guerre froide à l'aide d'un exemple de votre choix.

Réponse possible : on attend du candidat qu'il évoque un exemple précis. Il peut s'appuyer sur les formes de la propagande (affiche de propagande, films, chansons, comics, rôle etc.) ou sur l'exemple d'un événement de la Guerre froide dans lequel la propagande joue un rôle (ex. discours de J-F Kennedy à Berlin le 26 juin 1963). L'élève doit démontrer que les Américains et Soviétiques utilisent la propagande afin de s'assurer le soutien des populations et de susciter le rejet de l'ennemi. À travers la propagande, la légitimation et la promotion des idées des uns et des autres sont en jeu.

Éléments de valorisation :

- Contextualisation précise de l'exemple ;
- Confrontation des points de vue différents des Américains et des Soviétiques ;
- Toute référence éventuelle au programme de français : les jeux comme les échecs deviennent un outil de propagande.

Deuxième partie : Géographie (8 points)

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Capacités évaluées :

- Questionner des documents pour conduire une analyse géographique autour d'un projet d'aménagement lié au développement durable.
- Compléter le croquis d'un aménagement qui met en œuvre un objectif de développement durable.

Sujet : Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire

Questions et réponses possibles

Question 1 : localisez et situez le parc éolien de Saint-Nazaire aux échelles nationale et locale. (Document 3 et annexe 1)

Réponse possible : le parc éolien de Saint-Nazaire se situe au Nord-Ouest de la France, sur le littoral atlantique (à 12 km de la côte), au large de la ville de Saint-Nazaire, à proximité de l'estuaire de la Loire.

Question 2 : recopiez le tableau suivant sur votre copie et complétez-le afin de repérer les principaux acteurs du projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire. (Document 1)

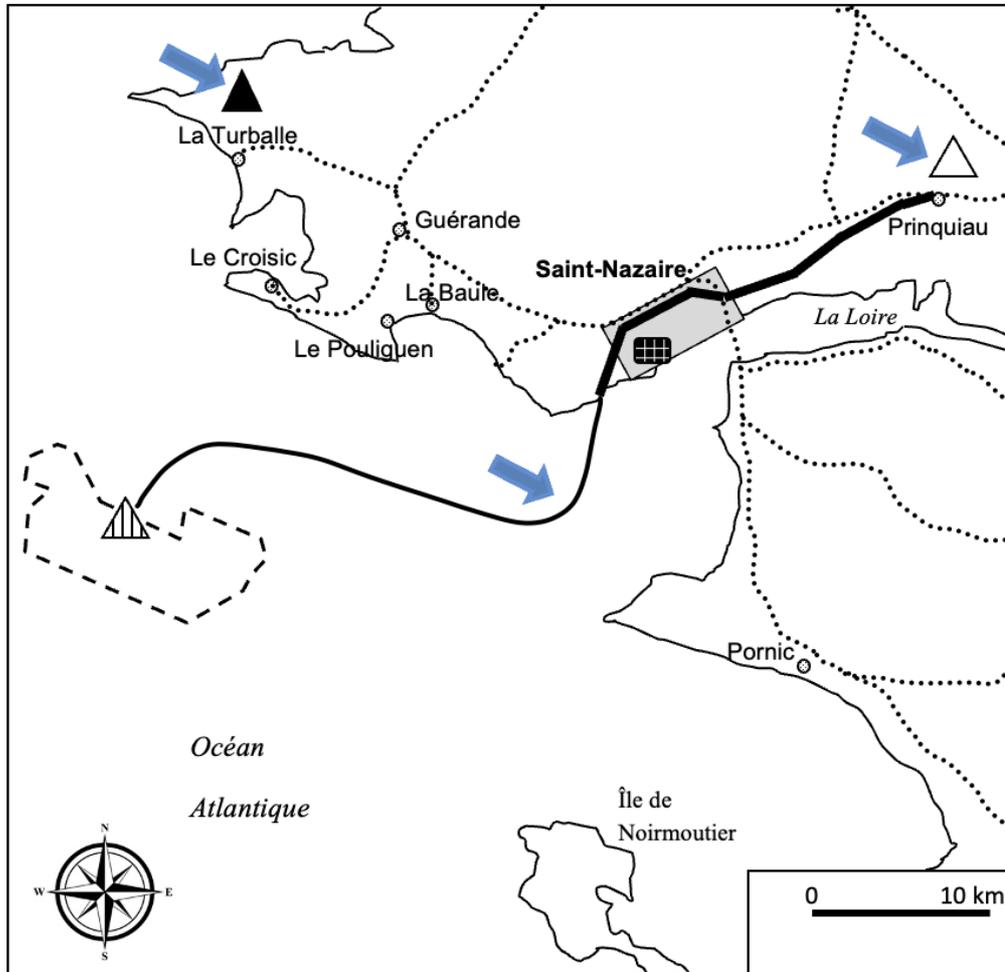
Réponse possible :

| | |
|----------------------------------|---|
| Porteur du projet | L'État |
| Maître d'ouvrage et gestionnaire | Société « Parc du banc de Guérande » Réseau de Transport d'Électricité (RTE) |
| Acteurs consultés | Citoyens et associations de citoyens Acteurs économiques (pêcheurs...) Collectivités territoriales (élus) |

Question 3 : complétez le croquis (**ANNEXE 1 page 8/13 à rendre avec la copie**) à partir de la légende proposée et du document 1.

Réponse possible : le choix du figuré est laissé à l'initiative du candidat qui doit respecter les usages cartographiques.

Croquis du parc éolien en mer de Saint-Nazaire



Légende :  Les flèches désignent les figurés attendus sur le croquis.

| | | | |
|---|---|---|---|
|  | Zone d'implantation des éoliennes |  | Ville de Saint-Nazaire |
|  | Poste électrique en mer |  | Principaux axes routiers |
|  | Poste électrique terrestre (mise en réseau) |  | Hub logistique/assemblage des éoliennes |
|  | Liaisons électriques sous-marines |  | Base d'exploitation et de maintenance |
|  | Liaison électrique souterraine | | |

Question 4 : identifiez le conflit d'usage mis en avant par les maires de Guérande et du Croisic à propos du parc éolien en mer. (Document 2)

Réponse possible : Les élus reconnaissent la nécessité d'un aménagement qui contribue au développement local et régional des énergies renouvelables et à la lutte contre les changements globaux. Mais ils constatent et regrettent l'impact visuel de cet aménagement pour les communes situées sur le littoral, et s'inquiètent des répercussions possibles sur les activités liées au tourisme, importantes dans cette région.

Éléments de valorisation :

- *Évocation du Plan Climat Air Énergie signé par les membres de la Communauté de commune Cap-Atlantique qui engage les élus vers une politique de développement durable ;*
- *Évocation d'un impact visuel sur le paysage plus important que celui annoncé par les porteurs du projet ;*
- *Rappel de la définition d'un conflit d'usage.*

Question 5 : présentez la place prise par la filière de l'éolien en mer dans la politique énergétique française. (Document 3)

Réponse possible : Le projet de parc éolien en mer de Saint-Nazaire est le premier projet de ce type mis en œuvre en France métropolitaine avec celui de Saint-Brieuc, mais 8 aménagements seront déjà en phase de production d'ici 2027, et 6 autres en projet d'ici 2031. Les parcs éoliens off-shore devraient donc permettre, en 2030, d'approcher les objectifs de la politique de développement durable engagée par l'État et de limiter la part des énergies fossiles.

Éléments de valorisation :

- *Évocation des 3000 km de côtes en France métropolitaine qui favorisent la perspective d'un développement de cette filière, toutes les façades maritimes de France métropolitaine étant concernées ;*
- *Évocation du développement des éoliennes flottantes, plus éloignées et donc moins visibles du littoral ;*
- *Évocation d'une volonté d'accélération du développement des parcs éoliens off-shore (voir références du document).*

Question 6 : justifiez l'affirmation suivante : « La France aménage les territoires en répondant aux objectifs de développement durable » dans un texte d'une dizaine de lignes. Vous vous appuyerez sur l'exemple du parc éolien en mer de Saint-Nazaire ou tout autre exemple de votre choix.

Réponse possible : Le monde doit faire face aujourd'hui à la détérioration de la biodiversité et au changement climatique, en grande partie dus à l'utilisation croissante de ressources énergétiques non renouvelables (charbon, pétrole, gaz naturel...).

La France s'engage donc à atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations unies, afin de relever le défi des changements globaux, et de passer à un modèle de développement durable (transition écologique), notamment au niveau des ressources énergétiques, en aménageant différemment ses territoires, tout en respectant les enjeux

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 6/9 |

économiques sociaux, environnementaux et civiques. Le parc éolien en mer de Saint-Nazaire est un des exemples concrets de ces aménagements nécessaires. Autres exemples possibles : un autre projet de parc éolien offshore, un parc éolien terrestre, un parc photovoltaïque, une unité de méthanisation...

Éléments de valorisation :

- Rappel de la définition des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies ;
- Évocation de la Charte de l'environnement, de la COP 21 et de l'accord de Paris sur le climat ;
- Évocation du mix-énergétique.

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Thème : S'engager et débattre en démocratie autour des défis de société.

Sujet : le vote en ligne

Questions et réponses possibles

Question 1 : expliquez le rôle du Sénat dans la réflexion sur le vote en ligne. (Document 1)

Réponse possible : Le Sénat détient avec l'Assemblée nationale le pouvoir législatif. À ce titre, il joue un rôle dans l'examen et le vote des lois, dont il peut être à l'initiative (propositions de loi). Le Sénat peut créer des instances temporaires comme des missions d'information pour étudier un sujet particulier de manière approfondie. Celle sur le vote en ligne émane de la commission des lois ; le rapport rédigé alimente le débat sur cette question en précisant les règles à garantir pour l'appliquer.

Éléments de valorisation :

- Toute connaissance relative au Sénat (nombre de sénateurs, mode d'élection, fonctionnement en commissions, représentation des collectivités territoriales...) et à ses prérogatives (contrôle de l'action du gouvernement, possibilité de diligenter une commission d'enquête...)
- Toute réflexion sur les garanties nécessaires au déploiement du vote en ligne : transparence et sécurité des opérations, fracture numérique...

| | |
|---|------------|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 7/9 |

Question 2 : identifiez les conséquences possibles du vote en ligne sur la participation électorale. (Documents 2 et 3)

Réponse possible : Le vote en ligne pourrait avoir pour effet d'accroître la participation des citoyens aux élections. Le document 2 montre que l'opinion publique est majoritairement favorable (67%) à l'idée de choisir la modalité de vote (bureau de vote / en ligne). Elle pense que cette nouvelle modalité pourrait réduire l'abstention (71%), fait qui a été confirmé dans l'expérimentation conduite à Bruges où la mise en place d'une consultation en ligne a permis de décupler le nombre de participants d'après le journaliste (« Dix fois plus qu'une consultation ordinaire pour ce genre de sujets. »).

Éléments de valorisation :

- *Toute idée relative aux limites inhérentes à tout sondage d'opinion (déclarations des personnes sondées, réponses libres/propositions du sondeur) ;*
- *Toute analyse liée à une exploitation plus fine des résultats dont les réponses favorables tendent à s'éroder lorsque sont évoqués la sécurisation des opérations (59%) ou le degré de confiance dans les résultats.*

Question 3 : les obstacles sur le vote en ligne identifiés par le Sénat sont-ils confirmés par l'expérience de la commune de Bruges ? Justifiez votre réponse. (Documents 1 et 3)

Réponse possible :

On attend du candidat la mise en perspective des informations des documents 1 et 3. Dans sa réponse, il doit montrer que l'expérience conduite à Bruges a permis de sécuriser le vote.

Le vote est sécurisé (Condition 1)

Voter en ligne est une « nouvelle forme d'expression du vote », normale en raison de l'évolution du citoyen. (Condition 4)

Le vote est transparent (Condition 5)

Éléments de valorisation :

- *Toute idée relative au contexte différent entre l'expérience de Bruges (consultation au niveau local) et son éventuel déploiement à l'échelle nationale (autres élections).*

Question 4 : expliquez l'affirmation soulignée dans le document 3 : « Les citoyens ont évolué, il faut inventer une nouvelle forme d'expression du vote ». (Documents 1, 2 et 3)

Réponse possible : la révolution numérique et l'essor d'internet permettent le développement d'outils en ligne sécurisés pour voter électroniquement. Il s'agit d'une forme nouvelle d'expression démocratique qui peut permettre de renforcer l'engagement et la participation des citoyens dans la vie démocratique. La digitalisation du vote pourrait constituer un moyen pour lutter contre l'abstention, notamment celles des jeunes électeurs, qui accueillent favorablement l'idée d'après le document 2 (71% des 18-24 ans).

Éléments de valorisation :

- *Toute référence aux limites du vote électronique : fracture numérique, sécurité des opérations, confiance dans les résultats, fin du rituel républicain ;*
- *Toute idée relative aux nouvelles aspirations démocratiques et aux nouvelles formes de participation citoyenne : démocratie délibérative et participative.*

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 8/9 |

Question 5 : vous participez à un débat sur les moyens permettant d'accroître la participation des citoyens à la vie démocratique. Exposez votre point de vue dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes.

Réponse possible :

On attend du candidat :

- *des éléments de contexte sur l'abstention lors des élections et les facteurs de l'érosion de la participation (crise de confiance envers les hommes et femmes politiques, recomposition du paysage politique, évolutions sociales...) mais aussi la place et le rôle des citoyens (droits et devoirs) dans la vie de la cité.*
- *le développement de l'idée que la participation est un moyen de prendre position pour agir dans un monde en transition (défis du XXI^e siècle). De nombreuses formes traditionnelles d'engagement existent : partis, syndicats, associations...*
- *une présentation d'au moins deux propositions concrètes dont la mise en œuvre permettrait de redynamiser la participation citoyenne, par exemple : le vote à 16 ans, le développement du vote électronique et d'outils digitaux comme Elyz, l'inscription automatique sur les listes électorales (en cas de déménagement par ex.), la généralisation des conseils départementaux/régionaux de jeunes, l'organisation de débats à l'École dans le cadre des enseignements (EMC), des instances (CVL) ou de conventions lycéennes, la mise en place de budgets participatifs par les collectivités territoriales...*

CORRIGÉ

| | |
|---|-----|
| Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités | |
| Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique | |
| Repère de l'épreuve : C 2406-FHG HGEMC 1 | 9/9 |